



**SYNERGIE DES FEMMES POUR LES VICTIMES
DES VIOLENCES SEXUELLES
« S.F.V.S »**



E-mail : synergie_ssfvs13@gmail.com Tel : (+243) 818500033

Province du Nord-Kivu Rép. Démocratique du Congo

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DE LA
SYNERGIE DES FEMMES POUR LES VICTIMES DES VIOLENCES
SEXUELLES SFVS**



SIGLE ET ABREVIATION :

AG : Assemblée Générale

CA : Conseil d'Administration

COCO : Commission de contrôle

Me : Maître

SFVS : Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles

PCA : Président du Conseil d'Administration

PV : Procès Verbal

- **Introduction**

L'an 2020, le 29^e jour du mois d'octobre, il a été tenu dans la salle de réunion du Bureau de la SFVS, Cis au no12 sur Avenue Présidentielle, Commune Goma, en Ville de Goma dans la Province du Nord-Kivu, l'Assemblée Générale (AG) ordinaire électorale des membres de cette organisation, conformément aux textes statutaires la régissant.

Une fois la mise en place terminée, s'en est suivi le mot de bienvenue par la Présidente du Conseil d'Administration (CA), Mme Justine MASIKA BIHAMBA.

Est intervenue ensuite sur la validation des mandats des participants, avant de procéder à la vérification du Corum pour la tenue régulière de l'AG. Il en est ressorti que tous les participants présents étaient mandatés par leurs Organisations respectives, membres de la SFVS. Ce qui a conduit à l'adoption de l'ordre du jour proposé par le CA.

S'agissant de l'Ordre du jour, il a été articulé sur 4 points à savoir :

- La Présentation des différents rapports des Organes (CA, Commission de Contrôle et Coordination) ;
- La formulation des grandes recommandations aux Organes ;
- La Lecture et adoption du plan stratégique de la SFVS ; et,
- Les Election des Organes ;

I. DES DIFFERENTS RAPPORTS :

1) Du Rapport du CA :

Présenté par Mme FAULESTINE..., Secrétaire du CA, il a essentiellement porté sur : les comptes rendus de différentes réunions tenues par le CA, l'aperçu sur les divers voyages de plaidoyer de Mme la PCA en vue de la mobilisation des fonds pour l'organisation et la prise de connaissance sur quelques décisions importantes prises dans le cadre des sanctions à l'endroit de certaines animatrices de la Coordination.

Des observations et commentaires y relatifs ont été données par les membres de l'AG.

2) Du Rapport de la Commission de Contrôle (COCO) :

Présenté par Me KATHI ABIDANE, Présidente de la Commission, ce rapport est revenu les résultats de différents contrôles réalisés sur le CA et la Coordination en rapport avec la

gestion de la SFVS. Bien que des progrès notables soient réalisés en 2020 comparativement aux années 2017-2019, la COCO n'a pas manqué à mentionner certaines faiblesses/failles mineures dans la gestion administrative et financière de l'Organisation qu'il importe de surmonter à l'avenir. Elle a souligné au passage les failles observées dans le chef de la plus part d'Organisations membres, quant à leurs obligations (notamment de cotisation).

La COCO tout en soulignant la collaboration obtenue de différentes animatrices des Organes dans l'accomplissement de sa tâche n'a pas manqué à révéler les quelques difficultés rencontrées, parmi lesquels la distance que sépare la majorité de ses membres du siège de la SFVS. La Commission a fait observer enfin que certaines recommandations formulées dans l'AG précédente souffraient encore de leur exécution par le CA et la Coordination. Ce dont elle a attiré l'attention de l'AG pour qu'elles soient éventuellement reconduite à défaut des explications convaincantes des concernés.

3) Du Rapport de la Coordination :

Présentée par Mme MAMY KAHAMBU, Coordonnatrice actuelle de la SFVS, il a porté essentiellement sur le fonctionnement. Cela du fait que les réalisations et les aspects financiers avaient été présentés aux membres à l'occasion de l'atelier de planification stratégique de la SFVS tenu la veille de l'AG. Nouvellement entrée en fonction, elle a commencé par remercier le CA qui bien voulu la responsabiliser avant de revenir sur les questions relatives à la gestion du personnel (les contrats et tâches diverses), la gestion de l'administration et des finances de la SFVS (bien approfondies par la COCO). Elle en a profité pour donner les quelques éléments de réponse à certaines questions de la COCO en lien avec les contrats des agents et l'affectation de certains fonds relatifs relevant de la caisse des cotisations des membres.

Dans sa souveraineté l'AG a commenté le Rapport, a donné des orientations et a formulé certaines recommandations.

II. DE GRANDES RECOMMANDATIONS DE L'AG :

Après avoir suivi la présentation de différents Rapports, considérant les commentaires et avis des membres présents, l'AG a formulé les recommandations suivantes aux Organes qui lui sont soumis :

- 1) Rendre disponible et à la portée de tous les membres de la SFVS le Rapport final des Travaux, y compris le PV de la présente l'AG dans un délai maximum de 15 jours (Coordination) ;**

- 2) **Assurer**, dans la limite de ses moyens de la SFVS, **la Formation des Agents de la Coordination** sur les notions de tenue de l'administration et les techniques d'archivages (CA) ;
- 3) **Considérer comme impérative l'obligation des Cotisations des membres**. A cet effet, la Coordination est tenue à rendre public les relevés sur l'état des cotisations des Organisations et rappeler celles qui ne sont pas à règle à s'exécuter avant la fin de l'année civile en cours (Coordination) ;
- 4) **Transmettre préalablement au CA**, pour avis et considérations, **les demandes d'adhésion des nouvelles Organisations** avant de soumettre les dossiers à l'appréciation de l'AG (Coordination) ;
- 5) **Restituer la somme de 720\$** (sept-cents vingt dollars) **utilisée par la Coordination** pour des dépenses non attachées aux Organes (Coordination) ;
- 6) **Identifier les différentes compétences au sein des Organisations membres** dans le cadre d'éventuelles formations envisagées au bénéfice des animateurs de différents Organes (CA).

III. DE LA LECTURE ET DE L'ADOTION DU PLAN STRATEGIQUE :

Moyennant quelques amendements, le plan stratégique triennal de la SFVS réalisé à l'atelier du 27 au 28 octobre a été adopté à l'unanimité. Il a été demandé à la Coordination de procéder au toilettage et à la mise en forme du document avant de le partager au CA et aux Organisations membres pour toutes fins utiles.

IV. DES ELECTIONS DES ANIMATEURS DU CA ET DE LA COCO :

Examinant ses Statuts, l'AG a réalisé que les animateurs du CA et de la COCO sont tous fin mandat conformément aux dispositions des articles 20 et 24 examinant le statut.

Cependant, considérant le contexte difficile qui a caractérisé l'exercice de leur mandat (insécurité et COVID19 ayant impacté négativement sur leur rendement) et les préparatifs de la 20ème anniversaire de la SFVS et, vu le plan stratégique qui nécessite l'accompagnement par l'équipe sortante, il a été décidé qu'il soit exceptionnellement accordé aux équipes

actuelles la chance de poursuivre la gestion des Organes (CA et COCO) pour plus d'efficience et d'efficacité.

Ainsi, à la question de savoir : « Des membres présents, combien optent à la reconduction des équipes actuels du CA et de la COCO » : sur 11 membres présents, 10 ont voté pour, 1 contre et 0 abstention ;

A la question de savoir si les Animateurs sont reconduits pour un mandat de 3ans ? 8 sur 11 ont voté pour, 0 contre et 3 abstentions.

En conséquence l'AG a décidé que les équipes actuelles du CA et de la COCO soient reconduites pour un mandat de 3ans.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire élective débutée à 9H30, a été déclarée close à 16h la grande satisfaction de tous les membres et dans un climat de convivialité.

Un repas et un ver de rafraichissement a été offert avant le retour des membres dans leurs milieux respectifs.

Ainsi fait à GOMA, le jour, le mois et l'an que dessus.

Le Rapporteur de l'AG.

Le Modérateur de l'AG.

Me OMAR KAVOTA

Mr Théophile MPABUKA